

N° 2024-12-16/07

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 DECEMBRE 2024**

**Objet : AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Rapporteur : Monsieur John COLLEEMALLAY

<b>DATE DE LA CONVOCATION</b>	L'an deux mille vingt-quatre, Le 16 décembre à vingt heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire
<b>DATE D'AFFICHAGE</b>	<b>Présents :</b> M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Annie SAINSILY, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Odile GENOVA, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, Mme Pierrette MAZERY, M. Stéphane TOUVET, Mme Elisabeth VERLY, Mme Catherine Le DANTEC, M. Hervé WIOLAND, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Christian GASQ, M. Rémy JOURDAN, M. Stéphane VIELLE, M. Frank MARQUET.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	<b>Excusés représentés :</b> Madame Karine LE BIHAN-ABRAMI donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY M. Dejan STANKOVIC donne pouvoir à Madame Annie SAINSILY Monsieur Bruno GUILLON donne pouvoir à Madame Céleste MESSINA-DOMINIONI Mme Diane CHARLEMAGNE donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Véronique HUYNH donne pouvoir à Madame Pierrette MAZERY Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Monsieur Frank MARQUET
<b>DATE DE LA PUBLICATION</b>	<b>Absents :</b>
19-12-2024	

Mme Elisabeth MORELLI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents au moment du vote.

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20241219-2024-12-16-07-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

**2024-12-16/07, AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Vu les dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant d'une part l'adoption du budget d'une commune, acte prévisionnel des dépenses et des recettes avant le 15 avril de l'exercice auquel il se rapporte et d'autre part les mesures permettant d'assurer la continuité du service public jusqu'à l'adoption du budget,

Considérant que le vote du Budget Primitif 2025 de la commune de Buc est prévu courant mars 2025 mais que la continuité des services rend nécessaire l'ouverture des crédits avant l'adoption du budget,

Considérant les crédits d'investissement ouverts en 2023 en dehors du chapitre 16 (dette) et des crédits ouverts pour les Autorisations de Programme,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

**APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,**

Décide d'autoriser la commune à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Dit que les crédits ouverts en investissement jusqu'à l'adoption du Budget Primitif prévue courant mars 2025 sont retracés dans le tableau suivant :

Sens	Section	Chapitre	BP 2024	RAR 2023	BP+DM 2024	25% BP
D	I	20 Immobilisations incorporelles	- 917 818,98 €	204 658,98 €	1 460 818,98 €	229 454,745 €
D	I	204 - Subventions d'équipement versées	566 519,76 €	529 019,76 €	566 519,76 €	141 629,94 €
D	I	21 Immobilisations corporelles	- 2 555 036,48 €	1 419 792,34 €	3 103 036,48 €	638 759,12 €
D	I	23 Immobilisations en cours	- 5 343 542,74 €	222 937,07 €	4 239 042,74 €	1 335 885,685 €

Précise que pour les dépenses de fonctionnement, le Code Général des Collectivités Territoriales permet l'engagement et le recouvrement des recettes, le mandatement et la liquidation des dépenses de la section dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20241219-2024-12-16-07-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

### **EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

Visa de la Préfecture le : 20-12-2024  
Rendu exécutoire le : 20-12-2024

La Secrétaire de séance

Mme Elisabeth MORELLI

Buc, le 19/12/2024

Le Maire  
Stéphane GRASSET



*Elisabeth Morelli*

Accusé de réception en préfecture  
078-217801174-20241219-2024-12-16-07-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

## Acte à classer

2024-12-16-07

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4

En attente retour  
Préfecture

5

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-12-20T08-19-36.03 ( MI257960895 )

Identifiant unique de l'acte : 078-217801174-20241219-2024-12-16-07-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Autorisation engagement crédits investissements

Date de décision : 19/12/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2024-12-16-07 AUTORISATION  
ENGAGEMENT CREDITS  
INVESTISSEMENTS.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte :

Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Date 19/12/24 à 18:07

Par [BOURAHLA Samira](#)

Demande de signature

Date 19/12/24 à 18:07

Par [BOURAHLA Samira](#)

Signé

Date 20/12/24 à 08:19

Par [GRASSET Stéphane](#)

Transmis

Date 20/12/24 à 08:19

Par [GRASSET Stéphane](#)

Accusé de réception

Date 20/12/24 à 10:10

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** vendredi 20 décembre 2024 10:10  
**À:** Service Commande Publique  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-12-16-07

## **'..Notification FAST :**

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-12-16-07, télétransmis par Stéphane GRASSET. Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20241219-2024-12-16-07-DE.

### **Informations sur l'acte**

Numero : 2024-12-16-07

Objet : Autorisation engagement crédits investissements

Date de décision : 19/12/2024

Date de transmission : 20/12/2024

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgétaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

### **FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>